



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 119185

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'une des propositions inscrites dans « L'heure H » édité par la Fédération hospitalière de France. Parmi celles-ci, les auteurs préconisent de répartir les deux enveloppes de l'ONDAM entre les régions sur la base d'indicateurs de morbidité, de mortalité, de démographie en tenant compte de leurs spécificités dans le dispositif de prévention, d'offre de soins, d'enseignement et de recherche, la contribution de l'utilisateur aux soins restant fixée nationalement. Aussi il le remercie de bien vouloir préciser son sentiment et ses intentions relativement à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119185

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2053